

GROSSESSES PRÉCOCES

Voici un enjeu important concernant la situation des filles dans le monde.

Les filles qui atteignent la puberté peuvent tomber enceintes. Quels sont les enjeux qui sont liés à ce risque?



Situation actuelle

À travers le monde, environ 5 % des filles connaissent une grossesse entre l'âge de 15 et 19 ans. Mais ces chiffres varient grandement d'un pays et d'une région à l'autre. Par exemple, par rapport au Canada, le nombre de grossesses chez les filles de 15 à 19 ans est environ six fois plus élevé dans les pays d'Amérique latine et 10 fois plus élevé dans ceux du continent africain.

Les grossesses précoces sont dangereuses pour la santé des filles. Dans les pays du Sud, les complications liées à la grossesse et à l'accouchement figurent d'ailleurs parmi les principales causes de décès des filles de 15 à 19 ans. Ces grossesses forcent sinon souvent les filles à abandonner l'école, ce qui nuit à leur éducation mais aussi à leurs chances de trouver un bon emploi par la suite. Cela contribue à perpétuer le cycle de la pauvreté.

Facteurs qui favorisent les grossesses précoces

Le fait qu'environ 15 millions de filles à travers le monde se marient chaque année avant l'âge de 18 ans contribue directement aux taux élevés de grossesses précoces que l'on constate en particulier dans les pays les moins favorisés. En effet, le taux de grossesses précoces est étroitement lié au taux de mariage d'enfants. En plus d'être contraintes à avoir des rapports sexuels précoces une fois mariées, ces filles n'ont que peu ou pas d'accès à une éducation sexuelle adéquate et vivent souvent dans des pays où les moyens de contraception sont trop peu utilisés.

Droits humains

Trop de filles sont privées du droit de choisir si, quand et avec qui elles souhaitent avoir des enfants. Pourtant, plusieurs chartes internationales garantissent aux filles ces droits.

- La **Déclaration universelle des droits de l'homme** dit que « le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux » (article 16) et garantit aussi le droit à l'éducation (article 26).

- La **Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes** stipule que les femmes ont le droit de choisir librement leur conjoint et de ne contracter mariage que de leur libre et plein consentement (article 16).
- La **Convention relative aux droits de l'enfant** garantit aussi le droit de l'enfant « de jouir du meilleur état de santé possible », ce qui comprend un accès à l'éducation et aux services en matière de planification familiale (article 24.2f).

Liens avec les Objectifs de développement durable (ODD)¹

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- Cible 5.6 : Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation.



Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- Cible 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux



TROIS PISTES DE SOLUTION

- abolir le mariage d'enfants;
- faciliter l'accès à une éducation de qualité et à des informations et des services sur la santé sexuelle et reproductive adaptés;
- encourager l'utilisation de moyens de contraception.

Références

Amnistie internationale. 2016. « Les mariages forcés et précoces mettent des milliers de jeunes filles en danger ». En ligne.

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). 2016. « 10 ans. Comment cet âge déterminant chez les filles conditionne notre avenir ». En ligne.

Girls Not Brides. « Child marriage around the world ». En ligne.

Nations Unies.

- Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- Convention relative aux droits de l'enfant (1989)
- Objectifs de développement durable (2015)
- Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (2015)

Plan International. Campagne Parce que je suis une fille. « Mariage d'enfants ». En ligne.

UNICEF. 2015. « Mariages d'enfants, grossesses précoces et formation de la famille en Afrique de l'Ouest et du Centre ». En ligne.

¹ Les Objectifs de développement durable ont été adoptés par les pays du monde entier pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années. (ONU, 2015)